



ISSN -1737 5703



VEILLE TECHNOLOGIQUE

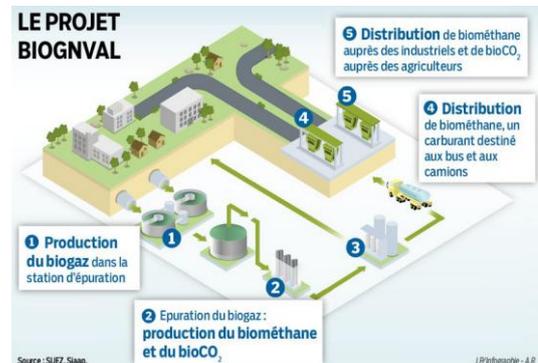
Par Lobna ZOUAOUI, Chargée de la Veille Environnementale – veille@citet.nat.tn

BioGNVAL : des eaux usées pour produire du bioGNL pour les camions

Le projet BioGNVAL, premier démonstrateur en France capable de transformer le biogaz en bioGNL et bioCO₂ grâce à un procédé développé par la start-up Cryo Pur.

Le démonstrateur est implanté sur le site de la SIAAP, à Valenton (Val de Marne), opéré par Suez Environnement.

Extraits : «... Le biométhane liquéfié (BioGNL), produit à partir de la méthanisation de boues de stations d'épuration en région parisienne, va être consommé par la société Chryso sur son site de Sermaises-du-Loiret, dans le Loiret. Suez, Engie et cette société de la chimie pour les matériaux de construction, se sont entendus pour approvisionner ce site très consommateur de gaz naturel pour ses process industriels, mais isolé des réseaux. Client d'Engie via la filiale LNGeneration, Chryso est passé du fuel domestique au gaz naturel liquéfié en 2014 et a ainsi réduit de 25% les émissions de CO₂ du site. Le passage au BioGNL va lui permettre d'aller plus loin.



Le BioGNL est produit dans la station d'épuration de Valenton (Val-de-Marne) appartenant au Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap). Il est le fruit d'un projet pilote baptisé BioGNVal mené sous l'égide de Suez, avec le soutien de l'Ademe et du Programme investissements d'avenir, et la collaboration de partenaires spécialisés. Le biogaz issu de la méthanisation des boues est épuré puis liquéfié, ce qui le rend facilement stockable et transportable. Le biométhane liquéfié peut être utilisé comme carburant pour les véhicules lourds ou pour des usages industriels ...»- In: <https://www.actu-environnement.com/ae/news/biomethane-biogval-suez-engie-chryso-28700.php4>

Pour d'amples informations: voir la vidéo intitulée "BIOGNVAL : des eaux usées au biométhane liquéfié, une énergie d'avenir - SUEZ France" - In: <https://www.gaz-mobilite.fr/videos/biogval-presentation-video-projet-bioqaz-bioqnl-bioco2-285.html>

De l'électricité grâce au réseau d'eau potable

Extraits : «...Les centrales électriques des Alpes transforment l'eau des barrages en électricité en exploitant la forte pression hydraulique. Une entreprise familiale de la vallée du Rhin postérieur, dans les Grisons, reproduit en miniature le processus mis en œuvre par les grandes centrales : les mini-centrales électriques d'Ensy AG utilisent la pression hydraulique des réseaux de distribution d'eau potable.

L'eau qui chute d'une grande hauteur génère une énergie qu'il est possible d'exploiter. C'est le principe du bon vieux moulin à eau, et celui des centrales hydro-électriques modernes. Simon Gloor et son père Rolf, du petit village de Sufers, dans les montagnes de la vallée du Rhin postérieur, explorent encore une nouvelle voie



utilisées pour extraire le gaz de schiste peuvent provoquer des fuites de méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement 25 fois supérieur à celui du CO2. Faute de précautions suffisantes, certains puits américains ont présenté des niveaux importants de fuites qui annulent les bénéfices généralement associés au gaz naturel relativement au charbon.

Plus fondamentalement, ce bénéfice doit être discuté. Il faut bien avoir conscience que toute ressource fossile supplémentaire mise sur le marché mondial de l'énergie trouvera un acheteur, tant qu'il n'y aura pas de prix fixé au carbone, c'est-à-dire, tant que la tonne de CO2 émise dans l'atmosphère n'aura pas un coût.

Le charbon non utilisé ne reste pas dans les mines

C'est exactement ce qui s'est passé avec l'exploitation du gaz de schiste aux États-Unis. Localement, leurs émissions de gaz à effet de serre ont baissé car le gaz, devenu moins cher, a remplacé le charbon dans leurs centrales électriques. Or la combustion du gaz émet moins de CO2 que celle du charbon.

Mais le charbon non utilisé dans les centrales américaines ne reste pas dans les mines : il est exporté sur un marché mondial où son prix a baissé et on le retrouve dans les centrales japonaises, chinoises et allemandes !

Au niveau global, il n'y a pas eu d'effet de substitution entre le gaz et le charbon, mais un effet cumulatif de ces deux ressources fossiles. Le fonctionnement du marché de l'énergie est tel que faute de prix donné au CO2, l'exploitation du gaz de schiste aura un effet négatif sur le climat car on n'aura fait qu'ajouter de nouvelles sources d'énergies fossiles. Sans prix du carbone, toute ressource fossile supplémentaire mise sur le marché trouvera un acquéreur et sera utilisée.

Si l'on prend la menace climatique au sérieux, le seul « gisement propre » qui se trouve sous nos pieds est celui du biogaz, issu de la fermentation de la matière organique. Inscrite dans le cycle court du carbone, son utilisation permet d'utiliser de nouvelles sources énergétiques sans augmenter la quantité globale de CO2 larguée dans l'atmosphère » ...»- In: <https://www.la-croix.com/Actualite/France/Peut-il-y-avoir-du-gaz-de-schiste-propre-2014-01-30-1099051#>

Directeur Général de la publication et de la rédaction : **Salah HSINI**, *Directeur Général du CITET*

Directeur de la rédaction : **Faouzi HAMOUDA**, *Directeur de la Documentation et de l'Information*

Directrice-adjointe de la rédaction : **Noura KHIARI**, *Chef du Service Documentation, Information, Edition et Marketing*

Chargée de Communication: **Sonia JEBALI**, *Direction de la Documentation et de l'Information*

Rédactrice en chef : **Lobna ZOUAOU**, *chargée de la Veille Environnementale*

Boulevard du Leader Yasser Arafat (Ex de l'Environnement) – 1080 – Tunis

☎ 00216-71.206.646 / 71 206 481 / 71 206 486 / 71.206.647 * Fax : 00216-71.206.642 *

✉ cdi@citet.nat.tn * <http://www.citet.nat.tn/>



En devenant partenaire du CITET vous êtes automatiquement enregistrés et abonnés à sa DSI hebdomadaire. La Direction de Documentation et d'Information (DDI) vous remercie de votre assiduité et recevra avec vif intérêt toute suggestion ou demande d'information de documentation de votre part que vous voudriez bien envoyer à : cdi@citet.nat.tn. Pour se désabonner, SVP envoyez le message suivant « Je désire me désabonner », à la même adresse.